

## Situation générale

---

Les séquences politiques se suivent et peinent à se distinguer dans leurs thématiques. L'horizon médiatique est désormais occupé par les primaires de la gauche au cours desquelles les quelques marqueurs opportunistes (suppression du 49-3, hausse des salaires) vont peiner à faire oublier le bilan du quinquennat ! L'offensive idéologique menée régulièrement par le MEDEF, la droite, l'action du gouvernement actuel tente de faire croire que le problème ne réside pas dans la crise du capitalisme mais dans le coût dénoncé comme exorbitant de l'état social. Le dénominateur commun de la plupart des programmes en vue d'assumer la présidence de la République à l'issue du scrutin du printemps demeure bien celui de la baisse de la dépense publique. Pourquoi passer sous silence la captation par les entreprises des richesses nationales redistribuée pour une efficacité économique nulle, comme les 41 Mds d'euros du pacte de responsabilité ? Au lieu de parler de l'argent qu'il ne faudrait plus dépenser, parlons plutôt de celui qui est volé par les circuits toujours plus perfectionnés de l'évasion fiscale coûtant 1000 Mds d'euros par an à l'échelle du continent européen pour des firmes qui par ailleurs, touchent pour certaines d'entre elles subventions à l'installation ou aides pour l'embauche de bas salaires ! Pour masquer la montée des inégalités (les écarts de revenus se creusent car les plus pauvres s'appauvrissent encore, l'inégalité devant l'emploi), l'étendard identitaire est brandi et les idées xénophobes poursuivent leur diffusion alarmante dans la société, en France comme ailleurs. Le mouvement social est affaibli mais subit aussi des attaques visant à décourager ceux qui s'opposent à des choix politiques destructeurs. La CA académique du SNES FSU rappelle son soutien aux salariés de Goodyear qui conteste devant la cour d'appel d'Amiens, demain mercredi 11 janvier la prison ferme, de même qu'elle dénonce du retour du délit de solidarité dans le cas de l'aide apportée aux migrants fuyant les conflits, la misère, les régimes dictatoriaux.

## PPCR

---

Dans la fonction publique, l'action syndicale portée par le SNES et la FSU a permis l'arrêt du gel du point d'indice et des mesures qui vont se traduire par des augmentations de salaire pour tous et sans contrepartie, rompant avec des années de baisse du pouvoir d'achat. Loin de rattraper les pertes de salaires subies depuis 30 ans, cela constitue bien un nouveau point de départ autour duquel la CAA appelle à articuler nos revendications salariales et de hausses des pensions. Les textes concernant l'évolution de l'évaluation professionnelle ne sont pas encore publiés. A chaque rendez-vous de carrière, une grille de compétences sera complétée par l'IPR et le chef d'établissement sur des domaines qui leurs seront propres (respectivement 5 et 3) ou communs (3). Le SNES conteste l'intitulé de certains énoncés, tel que « *Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement* ». La répartition des items entre IPR et chefs d'établissement interroge fortement. Par exemple, l'intitulé « *Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages* » relève de l'évaluation du chef d'établissement qui n'a pourtant pas de compétences pour évaluer ce qui relève d'un acte pédagogique. La CAA appelle à voter contre cette évolution en CTM si le projet actuel n'évolue pas dans le sens de nos mandats.

## Préparation de la rentrée

---

25 postes sont créés pour le second degré public dont 4 seront réservés aux lycées repérés comme étant les plus défavorisés. Cela ne signifie pas que ces moyens supplémentaires vont se traduire par un nombre égal d'implantations de postes définitifs en établissement. 4 postes de CPE vont être également créés. Le SNES FSU rappelle sa revendication de limitation des effectifs dans les classes de collège à 24, 20 pour l'éducation prioritaire. A titre d'exemple, l'application de ces seuils aurait dû conduire pour le département de la Saône et Loire à la création de 21 équivalent temps plein de plus à la rentrée 2016. Lors de la réunion avec les S1 de collèges du 24 novembre, des témoignages ont montré que les effectifs dans les classes n'ont pas baissé. Ponctuellement, les effectifs sont encore augmentés par des inclusions (élèves d'Ulis, de Segpa), jusqu'à 31 parfois dans des classes de 6°. Rien d'étonnant à ce que sur le terrain, l'accueil soit plus mitigé que les satisfecit qu'on entend dans les rangs de l'administration : pour améliorer les conditions d'exercices, il reste encore du chemin à faire et ces 5 années de présidence n'ont pas résorbé les suppressions de postes (solde -14000 depuis 2007).

Dans les lycées, le renoncement à remettre à plat la réforme comptable (baisse du coût moyen de la scolarité d'un lycéen de 7% en moyenne) de 2010 fait ressortir les mêmes constats : hiérarchie entre les filières, baisse des effectifs dans la voie technologique industrielle. Les propositions concernant le BAC, qu'elles émanent de groupes de pression ou des candidats eux-mêmes se rassemblent autour d'une évolution de cet examen : limitation du nombre  
50 d'épreuves, renforcement du contrôle continu et du poids du local, citons en exemple les ECA (Epreuves en cours d'année) en langues vivantes. Les collègues de LV doivent fabriquer et doivent faire passer les sujets de compréhension orale sur le temps scolaire, Non seulement cela représente une charge considérable pour nos collègues mais les ECA peuvent être source d'inéquité puisque différentes d'un établissement à l'autre. D'un côté on fait par ce biais des économies mais de l'autre les profs de LV subissent des pressions pour faire passer des  
55 certifications fort coûteuses (plusieurs millions d'euros sur 3 ans pour les langues principales, anglais, allemand, espagnol) puisque achetées à des officines privées. Souvent pointé du doigt, le coût du BAC ne représente que 0,5% du coût de la scolarité des 3 années de lycées d'un lycéen. A l'inverse, le champ disciplinaire large des épreuves proposées et leurs préparations sur la base de programmes et de textes nationaux sont reconnus comme ayant des effets positifs sur les apprentissages des élèves. Ainsi, il devient un modèle d'examen qui se développe au sein des  
60 pays de l'OCDE.

Dans les collèges, les premiers mois d'application de la réforme renforcent notre volonté d'abrogation de celle-ci et de mise en place d'une autre réforme qui réponde aux aspirations des personnels et aux besoins de qualification des élèves. La marge horaire par division doit passer de 2,75h à 3h. Les dissensions sont fortes tant les organisations pédagogiques que les pratiques imposées par les chefs d'établissement et les IPR diffèrent d'un collège à l'autre. Il en  
65 est ainsi des modalités d'organisation de l'AP mais également du discours des IPR ! Alors que dans certains cas, les équipes pédagogiques sont presque félicitées d'avoir conservé de l'AP rattaché aux disciplines, c'est reproché dans un autre établissement avec force d'arguments : la transversalité, apprendre à apprendre sont les maîtres mots de la réforme ! Que dit l'administration rectorale de toutes ces différences ? C'est normal, c'est l'autonomie ! En tout cas, cela participe à éclater les situations de travail empêchant les personnels de partager ce qu'ils ont en commun sur leur  
70 métier. Ce morcellement fragilise particulièrement certaines disciplines qui ont carrément été mises en extinction programmée, comme l'allemand ou le latin et le grec. Les contraintes et les empêchements de la réforme, le discours culpabilisant sur des matières jugées élitistes empoisonnent l'existence professionnelle de nos collègues professeurs de lettres classiques et d'allemand. Les conseils d'administration qui vont se tenir dans les prochaines semaines doivent être l'occasion de remettre à plat les dispositifs imposés et jugés inopérants par les équipes pédagogiques. Le  
75 livret numérique, utilisé pour la première fois au 1<sup>er</sup> trimestre s'est traduit par des applications diverses la plupart du temps orientées par le logiciel utilisé localement. Les disciplines ont alors souvent été présentées en une succession fragmentée de compétences à la formulation technique les rendant illisible pour les familles. Bien loin de la suppression du LPC, ce découpage en items qui s'est imposé par l'ergonomie des logiciels vient recréer un dispositif bureaucratique que le ministère lui-même avait jugé inopérant. Ce n'est pas un logiciel d'imposer quoi que ce soit  
80 concernant notre évaluation. La CAA rappelle qu'il n'y a aucune obligation de renseigner comme cela la colonne « éléments du programme travaillés », la liberté pédagogique doit primer. La CAA dénonce la fermeture du collège Bienvenu Martin à Auxerre présentée comme la condition pour l'ouverture d'un nouveau collège dans le nord du département.

### *Région – Carte des formations – dotation des lycées - Université*

---

85 La nouvelle carte des formations qui va être présentée au prochain CTA est la première marquée du sceau de la nouvelle grande région. Cette carte est établie à moyens constants et par redéploiement. Elle est marquée par deux orientations majeures : l'élargissement des formations mixées (scolaire et apprentissage) et l'expérimentation de l'affectation automatique pour les élèves sortant de Bac pro qui le souhaitent en BTS. Pour les équipes enseignantes, cela se traduit d'une part par une complexification du travail et un dessaisissement de la procédure de recrutement. La  
90 CAA dénonce cette expérimentation qui risque d'amener à une élévation du niveau en trompe l'œil en cas de sorties en cours de formation des nouveaux élèves accueillis. La CAA pointe le risque d'une dévalorisation du BTS aux yeux des entreprises et des élèves. Dans le même temps, à l'université, les coupes budgétaires conduisent à la suppression de dispositifs permettant aux élèves de se réorienter après 3 mois passés en L1.

Les dotations de fonctionnement des lycées sont en général en baisse de 9% sur l'académie. La grande région a  
95 choisi une harmonisation par le bas, nous rapprochant des lycées de l'académie de Besançon dont les dotations  
avaient baissé ces dernières années. La section académique du SNES FSU s'est adressée une nouvelle fois à la  
présidente de région et à l'ensemble des conseillers régionaux de la majorité régionale pour dénoncer ces baisses et  
demander une audience portant sur la planification des travaux, l'informatique, la construction d'un nouveau lycée  
dans le nord de l'Yonne. Ce courrier est adressé sous forme de lettre ouverte via un communiqué de presse.

## 100 *Conditions de travail - CHSCT*

---

A l'initiative du SNES FSU, un groupe de travail du CHSCTA s'est réuni pour étudier l'évolution des conditions  
de travail des professeurs d'allemand. La section académique du SNES FSU va proposer à l'ensemble des adhérents des  
mesures qu'elle portera au niveau du rectorat pour améliorer les conditions d'exercice. Dans ce processus, l'écoute de  
la parole des collègues concernés, de leurs analyses sur leur vécu au travail ont permis d'établir un état des lieux que  
105 l'administration ne pouvait pas réfuter et qu'elle ignorait en grande partie. Nos conditions de travail sont vues de très  
loin : à nous de les mettre en lumière.

Le CHSCTM a adopté un avis émettant des préconisations précises concernant les conditions d'examens des  
EAF. La section académique du SNES FSU va demander une audience auprès des services du BAC afin de vérifier que le  
rectorat de Dijon applique bien ces mesures.

110 Concernant les TZR et les services partagés, le plan de prévention vient à nouveau d'être signé par le DRH,  
pour la 2<sup>nd</sup>e année consécutive et grâce à l'action du SNES et de la FSU.

## *TZR*

---

La section académique du SNES FSU intervient depuis plusieurs années pour la reconnaissance des difficultés  
de l'exercice du métier en tant que TZR. La CAPA d'avancement des certifiés qui vient de se terminer tend à montrer  
115 une diminution de l'écart de notation entre TZR et non TZR. La procédure mise en place par le rectorat, suite aux  
pressions exercées par les élus paritaires du SNES en CAPA qui a permis une compensation des retards d'inspection est  
une des explications. La section académique du SNES FSU revendiquait l'amélioration des bonifications TZR avec le  
déplacement de la bonification forfaitaire de 100 pts de 5 à 4 ans. La CAA se félicite que cette revendication s'applique  
pour le mouvement intra 2017 grâce à l'action menée par le SNES et les TZR, en plus des bonifications annuelles de 20  
120 pts par an.

## *Entrée dans le métier*

---

Les stagiaires ont été accompagnés lors de la formulation de leurs vœux pour le mouvement inter académique.  
Un peu plus de 30% des stagiaires se sont syndiqués au SNES FSU. La présence des militant-es du SNES FSU à leur côté  
à l'ESPE est déterminante mais également l'accompagnement syndical et professionnel mis en œuvre par les adhérent-  
125 es et particulièrement les secrétaires de S1 dans les établissements.

## *Non titulaires*

---

Le premier groupe de travail portant sur les évolutions liées au décret d'août 2016 se réunira le 7 février 2017  
concernant la rémunération et les modalités de rémunération des agents non titulaires recrutés pour exercer des  
fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Un contractuel recruté pour faire face à un besoin couvrant  
130 l'année scolaire, devra bénéficier d'un contrat dont la date de fin sera fixée à la veille de la rentrée scolaire suivante.  
Par ailleurs, les contrats couvrant une absence de courte ou moyenne durée devront couvrir l'intégralité de cette  
absence, y compris si celle-ci inclus une ou des périodes de congés scolaires. La rémunération des contractuels est  
désormais encadrée. Les modalités de la mise en œuvre de ces dispositions devront faire l'objet d'une consultation du  
CTA.

135 Au nombre de 1080, les AESH sont recrutés à 18% en CDI. Les quotités de service dans notre académie sont  
faibles, la plupart du temps inférieures à 60% d'un temps complet. La rémunération est amputée d'autant. Le SNES-

FSU rappelle que le principe de recruter des fonctionnaires pour occuper des emplois permanents doit être respecté. A ce titre, le SNES demande un statut, une qualification et une titularisation pour les accompagnants des élèves en situation de handicap ouvrant des droits et une plus juste rémunération. La CAA appelle les S1 à diffuser les 16 pages AESH aux personnels exerçant ces fonctions dans leurs établissements pour un premier contact syndical.

### *Pour nous faire entendre :*

#### **La CAA réunie ce jour appelle :**

- **à adhérer, ré-adhérer, faire adhérer au SNES FSU.** Développer le SNES est une nécessité. Car, si être adhérent au SNES-FSU permet de bénéficier d'un certain nombre de services (aides pour la carrière et les mutations, contacts privilégiés au téléphone, accompagnement au rectorat, participation à des journées de formation syndicale (TZR, Collège, Carrières, Intervenir en CA, Rapports avec les chefs d'établissement et management...) c'est aussi la possibilité de jouer activement un rôle dans le syndicat et de le renforcer à l'aube d'échéances électorales déterminantes. Pour mener cette campagne, l'action de tous les adhérent-es est nécessaire et utile.

- **à participer massivement aux journées de formations syndicales** pour s'informer, débattre, agir, faire remonter des situations individuelles ou d'établissement, des dysfonctionnements sur lesquels l'action syndicale au quotidien se construit :

Certifiés				Agrégés	Profs de LV	TZR	tous	COP
21 : 31 janv	58 : 7 fév	71 : 24 janv	89 : 16 fév	Dijon : 26 janv	Dijon : 9 fév	Dijon : 14 mars	Dijon : 23 mars	Dijon : 16 mars
Carrière - évaluation	Stage LV	Stage TZR	Management II	Nouveau décret Psy-EN / SPRO				

- **à agir dans le cadre de la préparation de la rentrée** en réunissant des heures d'informations syndicales, en demandant aux chefs d'établissement la communication des effectifs prévisionnels, des DHG et la présentation de ces éléments lors d'assemblées générales. Les difficultés doivent remonter pour être présentées lors des CTA ou CTSD qui vont se réunir à partir du 19 janvier dans lesquels les élu-es du SNES FSU sont majoritaires.

- dans le cadre de la campagne électorale, **à populariser dans le débat public le scandale de la captation des richesses nationales par l'évasion fiscale** contribuant à gonfler la dette sur laquelle les politiques d'austérité et de régressions sociales construisent leur légitimité / à intervenir pour porter nos revendications dans le domaine de l'éducation, notamment.

- à soutenir les mobilisations en cours pour l'éducation prioritaire au niveau national